

Compte rendu du Bureau Syndical du Lundi 25 Avril 2016

Étaient présents : Mme Stella BSERENI, M. Dominique CHAMBON, M. Jean-Pierre LEFEBVRE, M. Maurice QUINKAL, M. Gilbert PETITJEAN, M. Jacques FRANCOIS, M. Louis GRANGE, M. Alain LOUCHE, M. Jérôme BERNARD

Assistaient également en tant qu'invité : M. Henry-Pascal ELDIN, M. Bernard ARNAUDON, Mme Garlann NIZON, M. Frédéric JACOUTON, M. Ludovic BAYLE.

Le quorum est atteint, la séance peut s'ouvrir à 18h00

1/ Présentation de Mme Marie SERCLERAT :

Monsieur Le Président présente Mme Marie SERCLERAT, responsable RH, qui a commencé sa mission au sein du syndicat début avril.

Monsieur Le Président lui donne la parole afin de se présenter et expliquer sa mission.

2/ Visio conférence hors bureaux et comités syndicaux

Monsieur Le Président propose aux élus membres des commissions, qu'un agent du Syndicat installe le logiciel de visio conférence sur leurs ordinateurs personnels afin que ceux ci puissent assister aux commissions de chez eux.

Monsieur Le Président indique que les élus intéressés devront contacter M. Henry-Pascal ELDIN pour programmer l'installation.

3/ Signature convention d'occupation des locaux du Château de Déomas

Monsieur Le Président informe que la convention d'occupation du bureau de Déomas est terminée et qu'il advient de signer une nouvelle convention au tarif mensuel de 422€HT avec un préavis de un mois.

Les nouveaux locaux sur le site de la pépinière d'entreprise de Vidalon seront disponibles d'ici la fin de l'année.

Le bureau syndical autorise à l'unanimité Monsieur Le Président à signer la dite convention.

4/ Remboursement de Frais à des agents

Monsieur le Président indique que certains agents ont eu des frais à avancer personnellement concernant le SMI.

Monsieur Ludovic BAYLE a payé personnellement le taxi à Paris lors d'une réunion (18,90€), la pose de Pneus chez Top Pneus 07 (60€), BricoMarché (2,60€) et Buro+ (138,55€).

Monsieur Henry-Pascal ELDIN a payé personnellement une facture chez BricoMarché (74,60€) et Madame Maud AVIGNONE a payé personnellement sa visite médicale (23€).

5/ Création d'emplois temporaires

Monsieur Le Président fait l'état des dossiers en cours (CdC Porte DrômeArdèche, Agglo Valence Romains Sur Rhône Alpes, contrat de maintenance suite aux virus...).

Afin de faire face à la charge d'activité actuelle, Monsieur Le Président propose de créer trois contrats d'apprentissage d'un an en licence professionnelle.

Actuellement deux stagiaires de DUT sont en stage de 10 semaines au SMI, et afin de continuer le travail qu'ils ont engagé, il est suggéré de leur proposer un contrat à durée déterminé d'un mois pour le mois de juillet 2016.

Monsieur Le Président évoque un potentiel futur accord avec la CdC Porte DrômeArdèche concernant la mise à disposition d'un technicien informatique en infogérance. Il est proposé au bureau de créer un contrat à durée déterminé d'un an pour répondre à cet accord si celui-ci est signé.

Monsieur Le Président informe le bureau qu'un des agents a émis le souhait de ne pas renouveler son contrat au 1er septembre prochain. Il est proposé au bureau de créer un contrat à durée déterminé d'un an pour faire face à ce départ.

Le Bureau Syndical, à l'unanimité, accepte les créations de ces postes et autorise Monsieur Le Président à engager les procédures nécessaires.

6/ École des Codeurs

Monsieur Le Président rappelle que le Syndicat a soutenu en 2015 le projet de l'école des codeurs initié par la Cdc Val Eyrieux en prêtant 23 ordinateurs portables.

Monsieur Le Président informe que la session 2016 ne comportera plus que 15 élèves, il est donc proposé de prêter 15 portables pendant les 6 mois de la formation.

Monsieur Le Président indique que les portables restant ont été, ou vont être, affectés aux nouveaux agents du Syndicat.

Le Bureau Syndical, à l'unanimité, accepte le prêt de matériel à la Cdc Val Eyrieux

7/ Festival du Documentaire de Lussas

Monsieur Le Président rappelle le soutien que le Syndicat a apporté l'année dernière à cette association : prêt de 40 ordinateurs, configuration, installation sur site et maintenance de ceux-ci pendant la manifestation, encodage des films sur des disques durs NAS.

Monsieur Le Président indique que le festival aura lieu cette année la semaine avant la rentrée scolaire (période faste avec la bascule des comptes des collèges)

Monsieur Le Président rappelle au bureau syndical la charge actuelle de travail conséquente qui nous conduit à recruter du personnel, il indique aussi que le Syndicat n'a plus de matériel à mettre à disposition.

Monsieur Le Président propose au Bureau Syndical, de diffuser un message aux Espaces Publics Numériques ardéchois afin de voir ceux qui souhaiteraient prêter leur matériel à cette manifestation. Monsieur Le Président indique que le Syndicat ne pourra plus soutenir cette association mais essayera au moins de leur prêter les disques durs NAS et les casques audio en notre possession.

Les élus du bureau syndical approuvent à l'unanimité ces propositions.

8/ Information sur la commission des Espaces Publics Numériques

Monsieur le Président donne la parole à Mme Garlann NIZON afin qu'elle fasse un retour de la commission dont voici les divers points :

Débat Pole emploi + autres services (faire courrier spécifique pour Préfet)

Proposition de nouveaux tarifs

10euros par machines et par mois

Une tablette sera considérée comme étant une demi-machine pour la facturation

Point sur les différents dossiers déposés

9/ Date des prochaines réunions

Monsieur Le Président propose de programmer la prochaine réunion du bureau le 29 Juin prochain à 18H30 en mairie de Guilhaum Granges.

Monsieur le Président indique que le prochain Comité Syndical aura lieu au mois de septembre.

10/ Locaux du Syndicat

Monsieur Le Président indique au Bureau Syndical que le compromis pour étendre le bâtiment de Privas n'est toujours pas signé.

Monsieur Le Président informe les élus qu'un local construit en 2009 de 550 m² de bureaux serait disponible à la vente. Monsieur Le Président présente les plans et indique le prix demandé de 1 000 € le M².

Monsieur Le Président indique qu'il sera nécessaire de déménager le Data Center, coût évolué à 70 000 € environ.

Monsieur Le Président propose aux élus de venir visiter ce local le lundi 9 mai à 14h30.

Les élus du bureau syndical trouvent ce projet intéressant par rapport au développement du syndicat.

Les élus proposent à Monsieur Le Président de négocier le bâtiment aux alentours de 500k€ à 510 k€ et l'autorisent à engager la procédure d'achat sur cette base de prix.

12/ Association ADEP

Monsieur Le Président indique que le nouveau président de l'ADEP M. John BILLARD (Maire de Le Favril et vice-président de l'AMRF) sollicite le Syndicat Mixte pour avoir un représentant dans le bureau de l'association.

Monsieur Le Président explique les différentes missions et enjeu de l'association, un appel à candidature est proposé.

Aucune candidature spontanée, Monsieur Le Président propose de représenter lui-même le Syndicat à l'association.

Les élus du bureau syndical approuvent à l'unanimité cette proposition.

12/ Informations et questions diverses

Monsieur Jean-Pierre LEFEBVRE indique le souhait du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche d'adhérer au Syndicat. Afin d'accompagner l'adhésion, Monsieur Jean-Pierre LEFEBVRE demande à ce que les services du Syndicat prennent rendez-vous avec le PNR pour convenir d'une réunion de travail.

Monsieur Le Président demande à M. Ludovic BAYLE de s'en occuper.

Monsieur Le Président indique que sur les mois de Mars et Avril le nombre journalier d'appels téléphoniques est passé d'environ 200 appels à 350 appels, ceci étant dû à une recrudescence de virus et à une augmentation régulière d'activité.

Afin de répondre aux difficultés des collectivités à joindre les équipes, le syndicat a décidé d'augmenter le nombre de canaux téléphoniques (de 8 à 12) afin de ne plus perdre d'appels (régulièrement plus de 8 personnes en ligne en même temps au cours de la journée).

Une standardiste en emploi aidé a également été recrutée pour absorber au mieux ce pic d'activité.

Parallèlement, la liaison Internet du Data Center est passée de 40 à 100 Mo afin de faire face au trafic de plus en plus important.

Les élus demandent à ce qu'une communication soit faite auprès de ses adhérents, et plus largement aux clients utilisateurs de la messagerie, à propos des bonnes règles d'utilisation d'un email.

La séance est levée à 20 heures.